



communiqué de presse

PARIS,
LE 27 MARS 2018

CONTACT
Caroline Cordier
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.cordier@hceres.fr

OFIS : JOËLLE ALNOT NOMMÉE DIRECTRICE

Suite à la proposition du Conseil de l'intégrité scientifique (CIS) de l'Office français d'intégrité scientifique (Ofis), Michel Cosnard nomme Joëlle Alnot à la direction de l'Ofis. Elle prendra ses fonctions à compter du 16 avril 2018.

Titulaire d'un Doctorat de psychologie (1999) et d'une habilitation à diriger des recherches (2004), spécialiste de la résilience, Joëlle Alnot, après avoir exercé comme psychologue clinicienne de 1980 à 2000, est professeur de psychologie clinique et pathologique à l'Université de Lorraine.

Au sein de l'université, Joëlle Alnot exerce de nombreuses responsabilités pédagogiques et scientifiques, dont le pilotage de la licence de psychologie (2003-2006) et la direction du laboratoire INTERPSY (2011- 2018). Entre 2013 et 2018, experte désignée par le Hcéres, elle participe à quatre évaluations d'entités de recherche.

Le parcours et l'investissement scientifique de Joëlle Alnot lui ont permis de développer une expertise dans le domaine de l'intégrité scientifique. En particulier, dans son laboratoire INTERPSY, elle met en œuvre une politique visant à garantir l'intégrité scientifique en Sciences humaines et sociales. Dans la conception et le pilotage de projets de recherche interdisciplinaires¹, elle accorde une place centrale au dialogue science-société et au principe d'une recherche socialement responsable. Au sein de l'école doctorale Stanislas, elle propose, depuis 2016, un enseignement, ouvert à l'ensemble des doctorants de l'Université de Lorraine, sur la pratique réflexive et l'intégrité scientifique.

A la tête de l'Ofis², département du Hcéres, Joëlle Alnot participera à l'élaboration de la stratégie dans le domaine de l'intégrité scientifique. Notamment, elle pilotera l'observatoire national pour la mise en œuvre des engagements de la charte de l'intégrité scientifique, collaborera à l'animation du réseau des référents « intégrité scientifique » au sein des établissements, déploiera des actions de sensibilisation de la communauté scientifique et contribuera en matière d'intégrité scientifique à l'élaboration des référentiels des départements d'évaluation du Hcéres et à la production de leurs rapports.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

POUR EN SAVOIR PLUS...

➤ **Retrouvez en ligne l'espace dédié à l'OFIS :**
hceres.fr/PRESENTATION/Organisation/Office-francais-de-l-integrite-scientifique

¹ 2013, projet PEPS « Persona » consacré aux enjeux sociétaux liés aux nanotechnologies ; 2014, programme ARIANE du Contrat de Plan État-Région 2015-2020

² Cf. communiqués de presse du Hcéres du 20 mars 2017 et du 26 octobre 2017